

Tuk

Le Trait d'Union Nivolésien
n° 158



Bulletin municipal d'information
2^{er} Trimestre 2026

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

Lundi et mercredi : 10h-12h / Mardi : 10h-12h - 15h30-18h

Jeudi et vendredi : 10h-12h - 15h30-17h3

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h - mercredi : 10h - 12h/14h - 18h - samedi : 10h - 12h

vacances scolaires : mardi de 16h à 18h - mercredi et samedi de 10h à 12h.

Pour le Service Postal s'adresser au Bureau de Tabac

Fonctionnement des déchèteries du 15 juin au 12 septembre 2026

JOUR	RUYS	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi			
Mardi	de 7h à 12h45		
Mercredi	de 7h à 12h45	de 7h à 12h45	de 7h à 12h45
Jeudi		de 7h à 12h45	de 7h à 12h45
Vendredi	de 7h à 12h45	de 7h à 12h45	de 7h à 12h45
Samedi	de 7h à 11h30 et 13h30 à 16h30	7h à 11h30 et 13h30 à 16h30	7h à 11h30 et 13h30 à 16h30

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel-Guichard 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Ripet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Nivolas Optique Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

Sommaire

	Le Mot du maire	P. 3
	Editorial.....	P. 3
	Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 6
	Informations municipales.....	P. 7 à 11
	Du côté du CME et CMJ	P. 12
	La vie locale	P. 13 à 15
	La vie culturelle	P. 16 à 20
	La vie sportive	P. 21 à 25
	Du côté des enfants.....	P. 26 à 28

LA NIVOLAISIENNE

Fête d'été de Nivolas-Vermelle

SAMEDI 4 JUILLET 2026

Ambiance musicale avec l'orchestre Damien Annequin

Parc Vert-Mêle

À partir de 14h : Concours de pétanque Buvette Jeux pour enfants Glaces à l'italienne	18h - Apéro animé par le CMJ 19h30 - Repas sur inscription Soirée dansante par l'orchestre Damien Annequin 23h - Feu d'artifice
---	--

Informations : 04.74.92.19.35

Le Dauphiné

Le Dauphiné Libéré cherche un second correspondant de presse pour Nivolas-Vermelle.

Vous voulez mettre en avant ce qu'il se passe dans votre commune dans les colonnes du Dauphiné Libéré et sur son site internet ? Vous aimez le contact avec les gens, vous disposez d'un véhicule et d'une connexion internet et d'un appareil photo numérique, n'hésitez pas à proposer votre candidature par mail à julie.bataillon@ledauphine.com

A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.



Chers Nivolaisiennes, chers Nivolaisiens,

Ce trimestre marque des avancées concrètes pour notre commune, attendues de longue date pour certaines.

- Un projet à l'arrêt depuis 10 ans (ancienne maison médicale) redémarre enfin : une étape importante pour notre commune.
- L'isolation thermique du gymnase en cours : plus de confort pour les utilisateurs et des économies d'énergie durables.
- Un deuxième terrain de football bientôt prêt : une offre sportive renforcée pour nos jeunes et nos associations et la possibilité de développer le Parc Vert-Mêle

Vous m'avez posé la question

"Pourquoi certains projets mettent-ils autant de temps à aboutir ?"

Un projet, ce n'est pas qu'une décision : c'est aussi des études, des financements à sécuriser, des contraintes administratives et parfois des imprévus. Mais notre engagement est clair : ne pas abandonner, relancer quand c'est possible, et aller au bout. Le redémarrage du projet immobilier (ancienne maison médicale) en est aujourd'hui la preuve concrète.

Notre commune avance avec constance et avec une ligne claire : améliorer concrètement votre quotidien, étape par étape.

Monsieur le Maire, vous nous avez parlé de la création d'une délégation dédiée à la sécurité lors des élections ? quelle est son objectif ?

« La création d'une délégation dédiée à la sécurité répond à une attente forte des habitants : pouvoir vivre sereinement dans notre commune. Notre objectif est d'agir concrètement sur la tranquillité publique, la prévention et la proximité. Cela passe par une meilleure coordination avec les forces de l'ordre, une volonté de présence renforcée sur le terrain, la prévention des incivilités, la sécurisation des abords des écoles, des quartiers et des événements, mais aussi par l'écoute des habitants.

Cette délégation intégrera également un volet important consacré à la sécurité routière : vitesse excessive, stationnements dangereux, circulation aux abords des écoles, partage de la voirie entre automobilistes, cyclistes et piétons. L'objectif est de mettre en place des actions concrètes pour rendre les déplacements plus sûrs et apaisés pour tous.

« La sécurité n'est ni un slogan ni un sujet secondaire : c'est une condition essentielle du bien-vivre ensemble. »

Et à l'approche de la période estivale, chacun est invité à rester vigilant afin de préserver et contribuer à la tranquillité de notre commune.

La solidarité et l'attention aux autres sont les piliers de notre force collective.



Monsieur le Maire, comment envisagez-vous notre vie commune dans Nivolas-Vermelle ?

Avec la nouvelle équipe municipale, nous allons poursuivre notre soutien aux associations en maintenant la même enveloppe de subvention et en organisant dès la rentrée notre forum des associations. Notre saison culturelle qui vient de se terminer confirme l'intérêt des Nivolaisiens pour les différents événements proposés par la commission culture. Dans la prochaine brochure « Nivolas-Vermelle Terre d'Accueil Culturelle » 2026-2027 vous découvrirez de nouveaux spectacles, de nouvelles expositions, de nouveaux événements. En attendant, la bibliothèque reste ouverte tout le mois de juillet et nous vous proposons une séance de cinéma le mardi 21 juillet dans la cour de l'école de Boussieu.

Christian Beton, le maire

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur rendez-vous :
Lundi et mercredi de 10h à 12h



L'édito

Ce nouveau mandat municipal s'ouvre dans un contexte national et international compliqué. Comme partout en France, les attentes des habitantes et des habitants de Nivolas sont fortes.

Face à une tentation à plus d'individualisme, l'exigence de plus de solidarité, plus de justice sociale s'impose. Mais, nous avons aussi besoin de sens, de lien et de perspectives communes. Dans cette période où les repères sont fragilisés, la culture doit occuper toute sa place dans notre projet municipal.

La culture n'est pas un supplément d'âme réservé à quelques-uns. Elle est un droit, un levier d'émancipation, un espace de rencontre et de compréhension du monde. Elle permet de rassembler les générations, de faire dialoguer les sensibilités, de transmettre une mémoire collective tout en ouvrant des horizons nouveaux. Depuis déjà plusieurs années, dans notre commune, elle participe pleinement à la qualité de vie, au dynamisme local et à la vitalité démocratique.

En tant que Première adjointe déléguée à la culture, je mesure la responsabilité qui est la nôtre : faire vivre une politique cultu-

relle accessible, ambitieuse et profondément humaine. Cela signifie soutenir les associations, les artistes amateurs ou professionnels, valoriser les initiatives locales, mais aussi permettre à chacune et chacun d'accéder aux pratiques artistiques et aux événements culturels, quels que soient l'âge, le parcours ou les moyens. C'est ce que nous faisons avec « les Soirées de Nivolas », les Journées européennes du Patrimoine (JEP), les différents salons, les expositions.

Nous voulons une culture qui se partage, qui va vers les habitants. Une culture vivante, ouverte, populaire et exigeante à la fois. Notre bibliothèque municipale répond pleinement à cette attente.

L'éducation artistique et culturelle constitue également une priorité forte. Donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de découvrir des œuvres, de pratiquer, de créer, c'est leur offrir des outils pour grandir, dévelop-

per leur esprit critique et prendre confiance en eux. C'est aussi préparer une société plus ouverte, plus attentive et plus libre. Le parcours artistique mis en place sur le temps périscolaire dans le cadre du Projet Educatif de territoire (PET), la fréquentation régulière de la bibliothèque par les classes sont des leviers importants de cette politique d'éducation artistique...

Dans ce mandat la culture prendra toute sa place, parce qu'elle contribue à faire société. Elle nous aide à mieux vivre ensemble, à débattre, à imaginer l'avenir et à préserver ce qui nous unit. Plus que jamais, nous avons besoin de lieux où l'on se rencontre, où l'on partage des émotions, des idées, des créations. Plus que jamais, nous avons besoin de culture.

Lionel Jospin disait « La culture est l'âme de la démocratie »

Graziella Bertola-Boudinaud



Conseil Municipal séance du 20 mars 2026

Installation du Conseil Municipal : Christian BETON, le maire sortant procède à l'appel des conseillers municipaux.

Installation du bureau de vote :

Président : Michel RIVAL (doyen d'âge)
Secrétaire : Kévin GAUD
Assesseurs : Xavier FRANCISCO
Nathalie BONNAIRE

Election du Maire (1er tour) : Graziella BERTOLA-BOUDINAUD propose la candidature de Christian BETON. A la demande de Michel RIVAL, président, aucun autre candidat n'est enregistré.

Le vote se déroule à bulletins secrets. Le bureau procède au dépouillement. Michel RIVAL proclame Christian BETON élu par 23 voix sur 23 votants.

Délibération fixant le nombre d'adjoints : M. Le Maire propose de fixer le nombre d'adjoints à 6 (30% du nombre de conseillers municipaux. (Unanimité)

Election des Adjoints : M. le Maire propose une liste de 6 candidats : Graziella BERTOLA-BOUDINAUD, Frédéric LATIL, Nathalie PACCINI, Albert DE SOUSA, Maria VUONG, Daniel GARCIA.

Le vote se déroule à bulletins secrets. Monsieur le Maire proclame les six adjoints élus par 23 voix sur 23 votants.

Lecture par M. le Maire de la charte de l'Elu Local. Création d'un poste de rédacteur territorial au 1er mai 2026. Le choix de la future Responsable Administration Générale est arrêté. Elle prendra ses fonctions au 1er mai. Il convient de mettre en adéquation les postes existants avec le grade qu'elle possède soit création d'un poste de rédacteur territorial. (Unanimité)

Conseil Municipal séance du 20 Avril 2026

FINANCES :

Approbation du compte de Gestion du trésorier : Les chiffres du compte de gestion du trésorier sont rigoureusement identiques à ceux du compte-administratif de la commune. (Unanimité)

Vote du Compte Administratif : Proposition de vote du compte administratif 2025 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses :		
Dépenses de l'exercice	573 187.79 €	1 796 580.74 €
Déficit N-1	45 669.37 €	
Total dépenses	618 857.16 €	1 796 580.74 €
Recettes :		
Excédent reporté N-1		491 213.75 €
Recettes de l'exercice	446 504.91 €	2 166 256.59 €
Total recettes	491 213.75 €	2 612 761.50 €
Résultat total de clôture	688 537.35 €	

restes à réaliser :

Investissement Dépenses : **494 638.79 €**

En l'absence du Maire, la première adjointe met aux voix le compte administratif du Maire qui est adopté par 22 voix pour.

COMMISSIONS :

Création des commissions communales et désignation des membres :

Commission finances :

responsable : M. Christian BETON
membres : Mme Graziella BERTOLA-BOUDINAUD
M. Michel RIVAL
Mme Nathalie BONNAIRE
M. Alexandre MARILLACH
Mme Hamidé AYTEKIN

Commission culture :

responsable : Mme Graziella BERTOLA-BOUDINAUD
membres : Mme Isabelle GROUSSOL
Mme Nathalie PACCINI
M. André GADOUD
M. Michel RIVAL
M. Kévin GAUD

Commission communication, TUN :

responsable : Mme Graziella BERTOLA-BOUDINAUD
membres : M. Michel RIVAL
Mme Nathalie PACCINI
Mme Ophélie RODRIGUES
Mme Isabelle GROUSSOL
Mme Hamidé AYTEKIN

Commission Sécurité – Plan Communal de Sauvegarde :

responsable : M. Frédéric LATIL
membres : M. Albert DE SOUSA
M. Kévin GAUD
Mme Nathalie BONNAIRE
M. Jordan REGAISSE
Mme Caroline SONDAZ

Commission Vie associative et Sportive :

responsable : M. Frédéric LATIL
membres : Mme Graziella BERTOLA-BOUDINAUD
Mme Chantal JACOBS
M. Jordan REGAISSE
Mme Elise AMMI
M. Dylan RAHIS
Mme Carole SOUAK

Commission Enfance - Jeunesse - Péri-scolaire :

responsable : Mme Nathalie PACCINI
membres : M. Michel RIVAL
Mme Graziella BERTOLA BOUDINAUD
Mme Janine GALLIN-MARTEL
Mme Ophélie RODRIGUES
M. Paul BONNAIRE
Mme Hamidé AYTEKIN

Commission travaux - Environnement - cadre de vie :

responsable : M. Albert DE SOUSA
membres : M. Jean-Pierre MAILLES
Mme Hamidé AYTEKIN
M. Michel RIVAL
Mme Janine GALLIN-MARTEL
Mme Elise AMMI
M. Dylan RAHIS

Commission Vie Economique :

responsable : Mme Maria VUONG
membres : M. Jean-Pierre MAILLES
Mme Nathalie BONNAIRE
M. Kévin GAUD
M. Gani BAGCI
Mme Chantal JACOBS

Commission Action sociale et Santé :

responsable : M. Daniel GARCIA
membres : Mme Chantal JACOBS
M. Michel RIVAL
Mme Caroline SONDAZ
Mme Ophélie RODRIGUES
M. André GADOUD
Mme Elise AMMI

L'ensemble des commissions est adopté à l'unanimité.

Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre : Présidée par le Maire

Titulaires : Michel RIVAL, Graziella BERTOLA-BOUDINAUD, Albert DE SOUSA

Suppléants : Nathalie BONNAIRE, Hamidé AYTEKIN, Chantal JACOBS (Unanimité)

Désignation des membres de la Commission de contrôle électoral (Maire et Adjoints exclus) : Michel RIVAL (titulaire) + Caroline SONDAZ (suppléante) (Unanimité)

Détermination du nombre de membres composant le CCAS : Au vu du code de l'Action Sociale et de la Famille son nombre doit être compris entre 8 et 16 membres. Proposition de fixer à 16 le nombre de membres du CCAS, 8 élus du Conseil Municipal et 8 membres choisis par le Président du CCAS, en fonction de leur implication dans la vie sociale. (Unanimité)

Élection des huit membres du Conseil Municipal qui siégeront au CCAS : Le CCAS est présidé de droit par le Maire.

Proposition de vote des membres élus parmi le Conseil Municipal : Daniel GARCIA, Chantal JACOBS, Michel RIVAL, Caroline SONDAZ, Ophélie RODRIGUES, André GADOUD, Maria VUONG, Isabelle GROUSSOL (Unanimité)

DÉLÉGATIONS ET INDEMNITÉS :

Délégations Conseil Municipal au Maire : Le Code général des Collectivités Territoriales permet de délégué au maire un certain nombre de décisions de gestion courante. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces délégations.

Détermination du nombre de conseillers délégués : Comme permis par le CGCT (Code général des Collectivités Territoriales) 6 postes d'adjoints ont été créés. Au vu de l'enveloppe disponible au titre des indemnités des élus (90 750.51 €) dans laquelle doivent être puisées les indemnités pour le maire, les adjoints et les conseillers délégués, Monsieur le Maire propose de créer trois postes de Conseillers Municipaux délégués. (Unanimité)

Taux d'indemnités des élus

Le taux maximal d'indemnités du Maire fixé par la loi, pour une commune de la taille de Nivolas, est fixé à 55.70 % de l'indice terminal de la fonction publique, celui des adjoints à 21.28%. Il est proposé de fixer les indemnités à 28 % de l'indice 1027 pour le Maire, 17% de l'indice 1027 pour les adjoints, 11 % de l'indice 1027 pour les conseillers délégués. (Unanimité)

RESSOURCES HUMAINES :

Création de 3 postes temporaires d'adjoint technique (job d'été) : l'opération est destinée aux jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans et a pour objectif de leur proposer une première expérience professionnelle pour leur faire connaître le monde du travail. Chaque jeune aura l'occasion de réaliser une semaine de 24 heures de travail au sein de l'équipe technique durant le mois de juillet 2026. La communication est faite sur le site internet de la commune. (Unanimité)

DIVERS :

Bilan d'activité de la bibliothèque : La bibliothèque fonctionne avec une bibliothécaire professionnelle et 14 bénévoles. 489 lecteurs sont inscrits, 11 434 documents ont été empruntés dont une large majorité de livres jeunesse. La communication est active sur Panneau-Pocket et sur les réseaux sociaux. L'année 2025 a été marquée par une programmation d'expositions et d'animations riches et variées. (Unanimité)

Déclarations préalables :

- ◆ Parcelle AE 728 : en zone Ub et A au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour changement des menuiseries, 25 impasse du Tilleul
- ◆ Parcelles C 19, 270, 271 : en zone A au PLU, Bleu BV, Bg1, Bcs au PPR, pour division de parcelles, 358, rue de la Liberté.
- ◆ Parcelle AE 690 : en zone Ua au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques 2553 RD 1085.
- ◆ Parcelle AH 96 : en zone Ub au PLU, remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée, et installation d'un abri de jardin, 40, passage Pierre Bérégovoy.
- ◆ Parcelle AE 728 : en zone Ub et A au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour réfection de la façade, 25 impasse du Tilleul.
- ◆ Parcelle AC 225, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour remplacement des menuiseries, porte d'entrée et modification d'une porte fenêtre, 383 rue des Châtaigniers.
- ◆ Parcelle AD 440, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 42, Allée du Bois des Mûriers.
- ◆ Parcelle AE 321, en zone Ub au PLU, pour changement des tuiles, 194 rue Jean Moulin.
- ◆ Parcelle AD 456, en zone Ua au PLU, pour installation d'une goulotte en façade, 33, allée de Cyprès.
- ◆ Parcelle AD : en zone Ua au PLU, pour changement de clôture, 59, Allée des Cyprès.
- ◆ Parcelle AC 229 : en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une piscine, 133, rue des Châtaigniers.
- ◆ Parcelle AE 136 : en zone Ua au PLU, bleu Bc au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 2717 RD 1085.
- ◆ Parcelle AE 321, en zone Ub au PLU, pour agrandissement d'un balcon existant, balustrade en bois et fermeture dessous, 194, rue Jean Moulin.
- ◆ Parcelle AB 987, en zone Ui au PLU, pour implantation d'un poste de distribution, 1243 RD 1085
- ◆ Parcelles AE 173 et 174 : en zone Ua au PLU, pour changement des tuiles sur la dépendance et le poulailler, 79, rue du Carre.
- ◆ Parcelle AC 42 : en zone Uic au PLU, pour modification d'une clôture, la Plaine.

Autorisation de travaux :

- ◆ Parcelle AC 158 : en zone Uic au PLU, pour l'aménagement de « Svelto Clinic Minceur » 48, Impasse de la Plaine.

Que faire de quelques blancs d'œufs ? Un financier

Ingédients : 50 g de farine - 150 g de sucre
75 g de beurre - ½ cc de vanille - 1 pincée de sel
50 g de poudre d'amande - 4 blancs d'œuf

Recette :

Préchauffer le four à 200°C (thermostat 6-7).

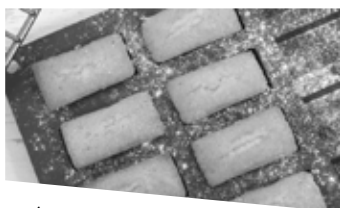
Beurrer le moule à financiers (ou moule à madeleines...).

Mélanger dans un récipient la poudre d'amandes, le sucre, la farine fluide et la vanille.

Monter les blancs en neige ferme avec une pincée de sel et ajoute-le au mélange précédent.

Faire fondre le beurre dans une casserole et l'ajouter à la pâte.

Verser dans le moule et mettre au four 15 à 20 min.



MAIRIE DE NIVOLAS-VERMELLE HORAIRES D'ETE Du 06 juillet au 21 août 2026.

L'accueil sera ouvert tous les matins du lundi au vendredi **de 8h30 à 12h.**

Une permanence téléphonique sera assurée Lundi, mardi, jeudi et vendredi **de 14h à 16h.**

La mairie sera fermée Lundi 13 juillet 2026 et la semaine du 10 au 14 août



Conseil Municipal séance du 11 mai 2026

Commission communale des impôts directs :

Dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué doit être créée. Dans les communes de plus de 2 000 habitants, elle est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants. Les membres de cette commission sont désignés par le directeur des services fiscaux. Toutefois il appartient au Conseil Municipal de proposer une liste de contribuables représentative (contribuables payant différentes catégories d'impôts) en nombre double du nombre de commissaires titulaires et suppléants composant la commission, soit 32 noms. Cette commission se réunira 1 fois par an avec le service des impôts pour déterminer la classification des logements. Trente noms ont été proposés et communiqués à la CCID (Unanimité)

Convention APEV :

Un projet de convention a été préparé avec l'association pour la protection de l'église de Vermelle (APEV) afin d'encadrer leur utilisation de l'Église de Vermelle, suite à sa récente désaffectation. Il est convenu par ailleurs qu'un représentant de la Municipalité siègera au CA. Le rapporteur propose d'autoriser M. le Maire à signer la convention et les éventuels avenants et documents annexes à cette convention. (Unanimité)

Contrat d'affouage au bois porcher :

Suite aux intempéries de juin 2025, la commune propose aux habitants et agents municipaux de récupérer gracieusement le bois

tombé au sol sur les parcelles A35, A15 et A34. L'objectif est de finaliser la remise en état des sentiers sans frais pour la mairie.

Le contrat est établi pour un usage personnel uniquement, dans le respect strict des règles de sécurité.

Modalités : inscription en mairie (mail, courrier, demande à l'accueil) ; les 10 premiers habitants demandeurs seront retenus pour cette phase. D'autres phases seront éventuellement lancées en fonction des besoins. (Unanimité)

Création emploi non permanent d'adjoint technique (accroissement d'activité) :

L'été est une période particulière avec une forte activité pour les services techniques (arrosage, entretien des massifs...).

C'est pourquoi M. le Maire propose au Conseil Municipal de créer, du 1er juillet au 31 août 2026, un emploi non permanent à temps plein sur le grade d'adjoint technique et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 2 mois afin d'assurer un renfort des services techniques.

- Adhésion à Nid d'énergie association :

Dans le cadre du projet d'autoconsommation collective (ACC) avec l'OGEC/Lycée st Marc, il est nécessaire de définir une personne morale organisatrice (PMO) qui sera l'interlocuteur d'ENEDIS et des parties concernés (Mairie, OGEC). Chaque partie a vocation à adhérer à cette PMO. Dans ce cadre, Nid d'énergie serait la PMO par le biais d'une association spécialement constituée, nommée Nid d'énergie

association. L'adhésion est de 10 €/an.

Il est proposé d'autoriser l'adhésion à Nid d'énergie association. (Unanimité)

Contrat d'autoconsommation collective (ACC) :

Dans le cadre du projet d'ACC, la mairie doit signer les documents d'accord de participation à l'opération : contrat avec l'OGEC, formulaires de participation auprès d'ENEDIS.

La mairie bénéficiera d'un tarif avantageux (12c€/ kWh) et d'une stabilité durable (10 ans renouvelables). Une très faible révision annuelle est prévue au contrat sur la base de la variation du tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque par EDF-OA

Si le marché de l'électricité évolue à la baisse, la mairie peut sortir du contrat à tout moment si elle le souhaite.

Au regard de l'intérêt du projet, il est proposé d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à l'opération d'autoconsommation collective (convention OGEC, formulaires ENEDIS...).

Désignation de 2 représentants de la commune au TE38 (1 titulaire, 1 suppléant) :

Suite au renouvellement des conseils municipaux il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Comité syndical de TE38. Désignation de Mme JACOBS Chantal (Titulaire) et Jean-Pierre MAILLES (Suppléant). (Unanimité)

Déclarations préalables :

- ◆ Parcelle C 346 : M. Cédric EXBRAYAT 109 chemin des Vignes, pour l'installation d'un abri de jardin sis 109 chemin des Vignes
- ◆ Parcelle AD 422 : M. Dorian SAVOYAT 193 allée de Montcizet, pour la création de deux enrochements en pierre sis 193 allée de Montcizet
- ◆ Parcelle AE 54 : Mme Marlène FARIA 28 impasse des Acacias, pour l'installation d'une clôture, d'un portail et d'un portillon sis 28 impasse des Acacias
- ◆ Parcelle AD 302 : M. Frédéric FERRAND 73 allée du Domaine du Vert Château, pour la construction d'une véranda sis 73 allée du Domaine du Vert Château
- ◆ Parcelle AE 531 : M. Stéphane JOLY 57 impasse du Tilleul, pour l'installation d'un abri de jardin et d'une clôture sis 57 impasse du Tilleul
- ◆ Parcelle AE 157 : ECO HABITAT ENERGIE 296 rue du Professeur Paul Milliez 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE, pour l'installation de panneaux photovoltaïques sis 2593 RD 1085
- ◆ Parcelle AB 729 : EDF SOLUTIONS SOLAIRES 27 chemin des Peupliers Veillage de Dardilly 69570

DARDILLY, pour l'installation de panneaux photovoltaïques sis 246 avenue de Ruffieu

- ◆ Parcelle C 346 : M. Cédric EXBRAYAT 109 chemin des Vignes, pour la construction d'une piscine sis 109 chemin des Vignes
- ◆ Parcelles AD 666 et 664 : M. Timothée TEIXEIRA 96 rue Lucie Aubrac, pour l'installation d'un groupe extérieur de climatisation en façade sis 96 rue Lucie Aubrac
- ◆ Parcelle AD 52 : PROSPER SARL 2749 RD 1085, pour la création de fenêtres de toit sis 45 route de Sérézin
- ◆ Parcelle : PROSPER SARL 3076 RD 1085, pour l'isolation par l'extérieur et changement des volets en bois par des volets roulants sis 3076 RD 1085

Certificat d'urbanisme

- ◆ Parcelle AE 230 : URBA RHÔNE 21 rue de la Bannière 69003 LYON, pour un terrain sis 108 rue du Stade
- ◆ Parcelles AB 185-596-597-939-940-598-187 : URBA RHÔNE 21 rue de la Bannière 69003 LYON, pour un terrain sis 108 rue du Stade

- ◆ Parcelles AE 134-461 : URBA RHÔNE 21 rue de la Bannière 69003 LYON, pour un terrain sis 2765 RD 1085

Permis de construire

- ◆ Parcelle B 49 : SCI DES 2J – M. Xavier JACOB 185 rue du Riboud 38300 SAINT AGNIN SUR BION, pour la construction d'un auvent de stockage attenant au bâtiment existant sis 240 chemin de la Poudrière
- ◆ Parcelle AH 456 : M. et Mme David BUENO 50 allée des Noisetiers 38300 CHÂTEAUVILAIN, pour la construction d'une maison individuelle sis chemin des Bottes
- ◆ Parcelle AH 53 : PROSPER SARL 2749 RD 1085 3, pour la construction d'une maison individuelle sis chemin des Bottes
- ◆ Parcelle AH 455 : M. Thomas GONCALVES SEQUEIRA 12 rue de l'Industrie 69800 SAINT PRIEST, pour la construction d'une maison individuelle sis chemin des Bottes



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



**INSCRIVEZ-VOUS ICI :
SERVICE-PUBLIC.FR**



Scannez le QR code pour
vous inscrire en ligne

**OU DIRECTEMENT À
LA GENDARMERIE DE
BOURGOIN-JALLIEU**

**PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE :
LA GENDARMERIE SURVEILLE VOTRE DOMICILE !**



WEEK-END

19 & 20 SEPTEMBRE 2026

NIVOLAS JEUX



**PLATEAU &
ACTION FIGURINES**
Stratégie, ambiance.



JEUX DE RÔLE
Inventez, incarnez,
vivez l'aventure !



JEUX DE SOCIÉTÉ
Rapides, ludiques
et accessibles.

SAMEDI 19/09
de 14h à 22h

DIMANCHE 20/09
de 10h à 17h

**SALLE DES FÊTES
NIVOLAS VERMELLE**

16-112 Av. du Square
38300 - Nivolas Vermelle

**VENEZ VOUS AMUSER,
AUTOUR D'UN JEU !**

Ouvert à tous, pour les petits,
comme pour les grands.



AMBIANCE CONVIVIALE
ET FAMILIALE



PETITE RESTAURATION
ET BOISSONS SUR PLACE

**ENTRÉE 2 €
FAMILLE 5 €**

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Vider régulièrement les récipients contenant de l'eau
Couvrir les récupérateurs d'eau de pluie
Entretenir les gouttières...

En adoptant ces gestes simples, nous
contribuons tous à réduire la présence
du moustique tigre et à protéger notre
santé.



ENSEMBLE, AGISSONS DÈS AUJOURD'HUI

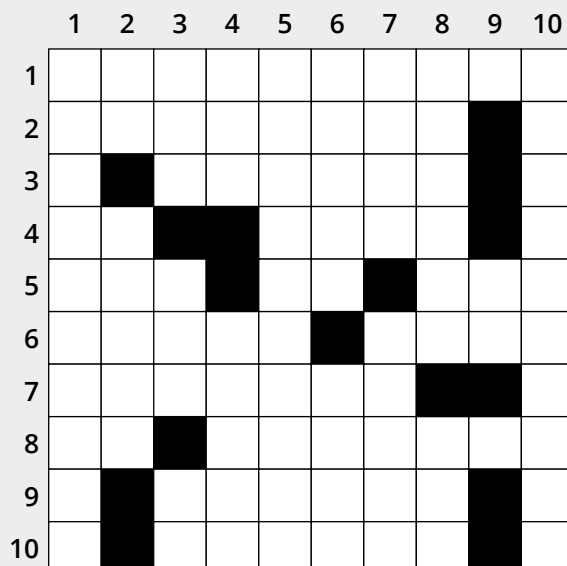
Mots Croisés n°158 - solution p.27

Horizontalement

- 1/ Brusqués
- 2/ Attaques en justice
- 3/ Composé organique
- 4/ Ile de France - Tentat
- 5/ Céréale - Pan de tissu - Midi
- 6/ Publié - Couvre chef militaire
- 7/ S'en est allé
- 8/ Fin d'infinif - Se moquer
- 9/ Sotte
- 10/ Béatitude

Verticalement

- 1/ Gemmes
- 2/ Souvent surchargée - Canard du nord
- 3/ Suite abrégée - Fermeture - Bèlement
- 4/ L'Europe d'un moment - Graminée
- 5/ Intransigeant
- 6/ Descente d'un organe - Cale en désordre
- 7/ Napoléon y vainquit - Jupes écossaises
- 8/ Mauvaise mouche - Général d'Amérique
- 9/ Sexy sur le pin
- 10/ Pies auvergnates



Récapitulatif des manifestations

JUILLET

- **Samedi 4 juillet** : A partir de 14h, au parc Vert-Mêlé, La Nivolaissienne – Fête d'été de la commune.
- **Mercredi 15 juillet 2026** : Collecte de sang à la salle des fêtes
- **Mardi 21 juillet** : A la tombée de la nuit, ciné été dans la cour de l'école de Boussieu avec le film « Le chant des forêts ».

SEPTEMBRE

- **Samedi 5 septembre** : De 10h à 13h, Forum des associations au parc Vert-Mêlé
- **Samedi 5 septembre** : De 10h à 13h, Braderie de livres sous le préau de l'école
- **Vendredi 11 septembre 2026** : Assemblée Générale Alep Sou des Ecoles au Foyer
- **Samedi 12 septembre** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes, Concert à 20h30
- **Samedi 19 septembre – dimanche 20 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine
- **Samedi 19 septembre – dimanche 20 septembre** : Nivolas-Jeux. Weekend de jeux à la salle des fêtes
- **Samedi 26 septembre 2026** : Rando semi-nocturne Alep Plein Air

OCT.

- **Samedi 10 octobre** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes, Théâtre à 20h30 avec La compagnie Le Grain à Moudre.

Etat civil de mars à juin 2026

Naissances

Joachim DAMOUR MOTTE le 7 mars 2026
Sacha DI CARLO BOURZEAU le 20 mars 2026
Liam ABBAD-EL-ANDALOUSSI le 6 mai 2026

Mariages

Emilie ANDRIEUX et Romain BAILLY le 25 avril 2026
Alae MRINI et Oumayma EL OMARI le 2 mai 2026
Séverine ROSIQUE et Thierry GOMBAULD le 9 mai 2026
Yahya BIRDY et Elif KARADUMAN le 16 mai 2026
Samantha DIAB et Mathieu MARMONIER le 23 mai 2026

Décès

Christian GUYOT le 26 février 2026
Marie-Thérèse LACROIX le 20 février 2026
Lucinda BARBOSA DA SILVA VILACA le 20 avril 2026

Forum des associations

Samedi 5 septembre de 10h à 13h au parc Vert-Mêlé

Braderie de livres

**Samedi 5 septembre de 10h à 13h
sous le préau de l'école**

Pas de nostalgie au repas des anciens

Toutes les conditions avaient été réunies pour que cette journée de retrouvailles entre les anciens de la commune soit une réussite.

D'abord un temps plus que printanier incitait à sortir, ensuite un menu bien préparé par le chef du groupe Margaud et enfin, la mobilisation de membres du CCAS et le sympathique groupe du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) était aux petits soins pour que chacun ne manque de rien.

Au moment de l'apéritif, Chrisitan Beton, le Maire tenait, après avoir souhaité à tous bon appétit, à ce que chaque membre du CCAS et du CMJ se présente, une démarche très appréciée qui a permis à chacun d'identifier les nouveaux élus et les jeunes bénévoles.

L'après-midi se déroulait entre la musique, la danse, les chants et les histoires afin de passer un moment que plusieurs auraient souhaiter renouveler plus souvent.



Présentation du bureau municipal élu en mars 2026



Maire

Christian Beton



1^{ère} adjointe

Graziella
Bertola-Boudinaud
*Déléguee à la culture,
aux manifestations.
A la communication*



2^{ème} adjoint

Frédéric Latil
*Délégué à la vie associa-
tive et à la sécurité*



3^{ème} Adjointe

Nathalie Paccini
*Déléguée à l'enfance, la
jeunesse La vie scolaire*



4^{ème} adjoint

Albert De Sousa
*Délégué à
l'environnement, aux
travaux au cadre de vie*



5^{ème} adjointe

Maria Vuong
*Déléguée à l'urbanisme
à la vie économique*



6^{ème} adjoint

Daniel Garcia
*Délégué à l'action sociale
et à la santé*



**1^{ère} Conseillère
déléguee**

Chantal Jacobs
Déléguée au Sport



**2^{nde} Conseillère
déléguee**

Janine Gallin-Martel
Déléguée au périscolaire



**3^{ème} Conseillère
déléguee**

Isabelle Groussol
*Déléguée aux cérémonies
mémorielles et aux
événements solidaires*

Membres du conseil municipal

RAHIS Dylan
RIVAL Michel
MAILLES Jean-Pierre
SONDAZ Caroline
BAGCI Gani
SOUAK Carole
GADOUD André
BONNAIRE Nathalie
FRANCISCO Xavier
AYTEKIN Hamidé
REGAISSE Jordan
RODRIGUES Ophélie
GAUD Kévin



CINE ETE «Le chant des forêts»

MARDI 21 JUILLET
A la tombée de la nuit
Cour de l'école de Boussieu



La cérémonie du 19 mars conduite par la présidente de la FNACA

Lors de la guerre d'Algérie, les femmes n'étaient pas mobilisables, mais elles ont également payé un lourd tribut à cette guerre sans nom, pour un mari, un fiancé tombé dans les combats et dans les attentats perpétrés avant le 19 mars 1962.

Aujourd'hui, elles prennent souvent le relais de leur époux et c'est ainsi que la cérémonie du 19 mars 62 a été menée par Denise Semanas qui a également donné lecture de l'appel de la FNACA, un appel aux jeunes à bâtir une France de demain, dans un monde de progrès, ouvert au dialogue, à la tolérance et à la Paix. Christian Beton, le Maire donnait alors lecture de la lettre du ministre des anciens combattants avant d'entonner la marseillaise reprise par toute l'assemblée.



Le gymnase rénové

Le gymnase approche de la quarantaine et un programme de rénovation a été décidé par le Conseil Municipal, afin, progressivement de l'amener aux normes d'aujourd'hui.



Une première tranche a consisté à remplacer les éclairages de la grande salle par des éclairages à leds, plus puissants et moins consommateurs d'énergie. Puis, le sol a été changé, car le revêtement ancien présentait des signes d'usure et les articulations des baskettes commençaient à souffrir.

Les menuiseries extérieures ont ensuite été remplacées par des menuiseries plus étanches. En toiture, les jacobines qui étaient source de gouttières ont été supprimées, remplacées par une toiture continue. Enfin, les bardages extérieurs qui étaient des bardages

simple peau, sont en cours de remplacement par des bardages isolés, composés d'un sandwich double peau entourant un isolant de 12cm d'épaisseur.

Ces évolutions n'ont pas été choisies au hasard, mais hiérarchisés grâce à l'étude de « Conseil en Energie Partagée » menée par le conseiller de la CAPI.

Pécisons que ces travaux d'isolation sont subventionnés par le Département, la Région, l'État et qu'il bénéficieront des CEE. Ils permettront d'avoir un meilleur confort tout en réduisant les charges d'énergie.

Quelques nouveautés à la commémoration du 8 mai 45

Comme à l'accoutumée, on s'est retrouvé très nombreux pour fêter la victoire contre le nazisme, cette idéologie d'extrême droite qui avait submergé toute l'Europe.

Pour l'occasion des élus de Meyrié dont la maire Pascale Badin et Olivier Fasson s'étaient joints à la foule.

La cérémonie pilotée pour la première fois par Isabelle Groussol, Conseillère Municipale Déléguée aux fêtes et cérémonies était bien cadrée, et après que Christian Beton, le Maire eut donné lecture du message de la ministre des anciens combattants, les enfants ont lu

les textes qu'ils avaient écrits pour la circonstance. Nous retiendrons le dernier en particulier : « A Nivolas-Vermelle et partout en France, nous rendons hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre Liberté, pour notre Egalité et pour notre Fraternité. »

Puis les paroles du « Chant des partisans » ayant été distribuées dans la foule, chacun put joindre sa voix à ce chant symbole de la résistance.



Le terrain annexe est en bonne voie

Le stade des Mûriers dispose d'un terrain de foot synthétique, qui permet des entraînements tout au long de la semaine, plus les matches le week-end, mais souvent des équipes doivent aller s'entraîner sur l'ancien stade du village.

Le Conseil Municipal a décidé de transformer petit à petit cet ancien stade en parc pluriactivités, car son positionnement en plein centre du village et de plus à proximité des écoles le désignent tout à fait pour cette vocation de parc urbain. La décision a donc été prise d'aménager un terrain d'entraînement sur une parcelle que la municipalité avait achetée voici quelques années pour aménager un deuxième terrain à proximité du terrain d'honneur.

Les travaux ont été menés rondement pour remodeler cette parcelle qui avait accueilli pendant plusieurs années des dépôts de terre végétale.

Le terrain sera positionné dans le même sens nord-sud que le terrain principal et en lien



direct avec lui. Récemment, une visite des élus a permis de constater la bonne avancée des travaux.

Le terrain est désormais prêt pour l'ensemencement, mais il faudra attendre toute l'année 2026 afin que le gazon puisse s'enraciner pro-

fondément, car il s'agit d'un terrain en herbe.

Rappelons que ce terrain a bénéficié de subventions de l'État, du Département, de la Région et de la Fédération de Foot, au titre de développement du football amateur.

BRUITS DE VOISINAGE: DES HORAIRES À RESPECTER

Pour le bien-être de tous, les travaux de bricolage, jardinage, musique, piscine et autres activités bruyantes sont autorisés aux horaires suivants :

LUNDI AU VENDREDI	8H30 - 12H 14H - 19H30
SAMEDI	9H - 12H 15H - 19H
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	10H - 12H

La musique (intérieur/extérieur), les enceintes, les piscines et tout autre bruit ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage.
Merci de respecter ces horaires pour que chacun puisse profiter sereinement de son chez-soi.

RAPPEL OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez l'esprit tranquille, la gendarmerie surveille votre domicile pendant votre absence.

N'HÉSITEZ PAS À VOUS INSCRIRE POUR CET ÉTÉ !
Plus vous vous inscrivez tôt, plus la surveillance peut être efficace.

**INSCRIVEZ-VOUS ICI :
SERVICE-PUBLIC.FR**
Scannez le QR code pour vous inscrire en ligne

Scannez le QR code pour vous inscrire en ligne

**OU DIRECTEMENT À LA
GENDARMERIE DE BOURGOIN-JALLIEU**

Ensemble, respectons les règles pour notre tranquillité et profitons tous d'un bel été à Nivolas-Vermelle !

Aménagement d'une zone ombragée

Les services techniques de la commune sont installés dans un ancien couvent, qui est un beau bâtiment ancien, en pierre, et une remarquable alignée d'arbres apportent beaucoup de fraîcheur au voisinage.



En revanche, ce jardin était sous utilisé, car il était entouré d'une haie importante et les gens n'y venaient pas volontiers car on était un peu trop à l'écart, visuellement. L'équipe des Services Techniques est donc en train d'arracher cette haie afin de rétablir la continuité visuelle avec la place du 8 Mai 45. Cela élargit la perspective de la place qui du coup se décline en trois zones qui seront plus utilisées : une place centrale

non minérale pour le stationnement, une extension fleurie avec des bancs près de l'église pour un coin pique-nique et cette troisième zone, maintenant bien visible et ombragée devant le bâtiment du « Couvent ». Cette place sera elle-même aménagée avec quelques bancs et pourquoi pas, une table de pique-nique.



Le conseil Municipal Enfants commémore le 8 mai

Comme chaque année, les enfants du CME ont été nombreux et très investis pour la cérémonie du 8 mai, qui commémore la capitulation de l'Allemagne pendant la Seconde guerre mondiale. En ces temps troublés, il paraît plus que nécessaire de faire vivre le souvenir de celles et ceux qui ont combattu pour sauver les valeurs de la République.

Ainsi, lors d'une réunion, Tess et Nawel ont écrit un très beau texte parlant de liberté, d'égalité et de fraternité. Il a été lu à plusieurs voix par les enfants les plus jeunes du CME (en CE2 et CM1), à la suite du message officiel de la Ministre des armées et des anciens combattants, lu par le Maire Christian Beton. Les élus les plus grands (en CM2) ont quant à eux prononcé solennellement le nom des soldats morts pour la France dans le contexte de la Seconde guerre mondiale. C'est la première fois que cela était fait à Nivolas-Vermelle, à l'initiative d'Isabelle Groussol, conseillère déléguée aux cérémonies mémorielles et événements solidaires. Puis le public était invité à chanter La Marseillaise et Le Chant des partisans.

Voici le texte écrit et lu par le CME :

1. A Nivolas-Vermelle et partout en France,
Nous avons la chance de pouvoir penser librement
Car notre devise est Liberté-Egalité-Fraternité
2. A Nivolas-Vermelle et partout en France,
Nous avons la chance de pouvoir parler de ce qu'on veut
Car notre devise est Liberté-Egalité-Fraternité
3. A Nivolas-Vermelle et partout en France,
Nous devons tout faire pour garder cette liberté en défendant nos idées.
Nous devons aussi nous entraider pour soutenir l'Egalité et la Fraternité.
4. A Nivolas-Vermelle et partout en France,
Nous rendons un hommage à celles et ceux qui se sont battus
Pour notre Liberté, pour notre Egalité et pour notre Fraternité

Le conseil Municipal Jeunes au service des aînés

Dimanche 26 avril 2026, a eu lieu le traditionnel repas des aînés à la salle des fêtes. Cette année, le Conseil Municipal Jeunes a souhaité participer à cette journée, en aidant au service pendant le repas.



Nolan, Emy, Teddy, Lucie, Lilian et Eloïse ont été très impliqués pour cette action, aux côtés des élus adultes et des bénévoles du CCAS. Ils ont servi les plats avec enthousiasme et participé au débarrassage des tables. Leur présence a été appréciée et beaucoup de personnes ont salué en fin de journée leur investissement, tout en prenant rendez-vous avec eux pour le repas de l'année prochaine.



Cette citation de l'écrivain français David Augustin de Brueys (dans Les amusements de la raison (1721)) illustre bien ce moment intergénérationnel : « Plus nous faisons de bonnes actions dans notre jeunesse, plus nous préparons de douceurs et de consolations pour notre vieillesse ».





Des diots avec les pompiers

Malgré un froid un peu vif pour une fin mars, le soleil était au rendez-vous pour illuminer les espaces autour du foyer municipal, investis par plus d'une vingtaine de sapeurs de la caserne de Nivolais.

Un aménagement qui incitait à la discussion autour des tables tout en dégustant des diots au vin blanc ou à la tomate.

Le Centre de Secours intervenant sur toutes les communes du Val d'Agny, on pouvait rencontrer des élus et des responsables d'associations de toutes les communes

venus apporter leur soutien à l'équipe de Jean-Christophe Goy.

Georges Prinnet à la coordination des friteuses et des gamelles affichait le sourire devant un bon bilan : 1000 diots vendus et 70kg de frites, de quoi alimenter la trésorerie de l'Amicale.



Des fidèles au don du sang

La collecte d'avril a connu une belle participation puisque 70 places avaient été programmées et finalement 74 donneurs se sont présentés dont 4 nouveaux donneurs.

Une collecte qui a satisfait le Président, Roger Drogoz et la secrétaire Isabelle Groussol qui se sont fait un plaisir d'accueillir les donneurs fidèles comme Evelyne qui ne rate pas une collecte.



Collecte de sang

Mercredi 15 juillet 2026
à la salle des fêtes

De la Country pour une bonne cause

Il fallait remonter avant le COVID pour que le groupe Country Star se relance dans une après-midi dansante sur le thème de la danse en ligne.

Une initiative qui a rencontré un incontestable succès puisque la Salle des Fêtes était bien garnie d'amateurs de Country qui étaient venus de tout le nord-Isère et même bien au-delà pour se faire plaisir. C'est pourquoi Nathalie Rivoire et Chrystèle Bénard affichaient un large sourire devant la réussite de leur manifestation puisque l'ayant placée sous l'égide du Téléthon, elles se sont réjouies de ce succès pour associer le plaisir à une bonne cause.





Ils ont marché contre la faim

Le groupe Lyonnais d'Action contre la faim, avait choisi Nivolas-Vermelle comme point de chute à une randonnée dans les collines du Nord-Isère pour faire connaître ses actions et collecter des sommes nécessaires pour lutter contre la faim dans le monde.

Un froid vif, tout comme des randonnées organisées dans plusieurs villages environnants n'ont pas permis d'avoir la foule, mais malgré tout, plus d'une quarantaine de courageux ont affronté la bise pour la bonne cause.

Rappelons qu'Action contre la faim est une organisation non gouvernementale indépendante qui s'est fixé comme objectif de s'attacher aux causes structurelles de la faim dans plus de 50 pays. Les guerres, la crise climatique



et environnementale, les inégalités socio-économiques et de genre en sont les principales raisons et Koboyo Lamgba d'expliquer que 5 euros, c'est peu, mais c'est l'équivalent de

trois repas à Madagascar, aussi, il n'y a pas de petite action. On peut joindre leur groupe sur actioncontrelafaim.org.

Les jardiniers des Ravineaux

Les jardiniers des Ravineaux se sont retrouvés

La dernière assemblée générale de l'Association permettait d'accueillir de nouveaux jardiniers qui rejoindront une équipe qui travaille la main dans la main.

En effet, la réunion était l'occasion de rappeler les règles de participation aux actions collectives afin de maintenir l'aspect avenant des jardins qui se sont étendus dans la partie haute du terrain.

Le bureau était reconduit avec Ludovic Badin à la présidence, Marie-Alice Asselie à la trésorerie, alors qu'au secrétariat, Sandrine Mollier-Sabet passe le flambeau à Caroline Faure. Pour terminer sur une note agréable, une date a été envisagée pour le barbecue annuel.



Nettoyage de printemps aux jardins des Ravineaux

Les jardins des Ravineaux sont désormais tous utilisés, et les jardiniers ont commencé à préparer leur carré, mais restait les espaces extérieurs qui sont nombreux et sont mis à la disposition de tous. Samedi, une séance collective de deux heures a été décidée afin de nettoyer tous ces abords, massif collectif devant le jardin, pièce d'eau, espaces entre les jardins du bas et les jardins du haut. Du coup les ronces ou le chiendent ont été éliminés, au moins provisoirement, laissant place nette pour un cadre plus agréable. Une occasion aussi de faire plus ample connaissance entre jardiniers.



AMAP



PANIER DE LÉGUMES
PAIN-PIZZA-BRIOCHE
et autres produits de la ferme

NIVOLAS-VERMELLE

Démarrage le vendredi 4 septembre
TOUS LES VENDREDIS
DE 17H45 à 18H45

Distribution sous le préau de l'école de
Nivolas-Vermelle



Abonnement pour un panier de légume de saison :
Mini à 8€ - Petit à 10€ - Grand à 20€

Abonnement ou commande à la semaine de pain, pizza,
brioche, lentille, farines, huile de cameline.
Nos pains sont au levain, cuit dans un four à bois.



Tous nos produits sont issus de la ferme en Agriculture Biologique

Information et pré-inscription
gaecdelafarmederosiere@laposte.net
ou par formulaire via le code →



GAEC de la Ferme de Rosière
362 chemin de Loudon
38300 Ruy-Montceau

L'entreprise Briquet

a déménagé mais reste nivolaisienne

Vous l'avez sans doute déjà remarqué, l'entreprise Briquet Motoculture a déménagé pour s'installer quelques mètres plus haut en direction du centre de Nivolas-Vermelle, au bord de la route départementale.

Désormais sise 56 impasse de la plaine depuis le 1er janvier 2026, l'agence vous accueille du lundi au jeudi, de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h ainsi que le vendredi de 7h30 à 12h de 13h30 à 17h.

Cette entreprise familiale a été créée par M. Briquet en 1998, puis rachetée en 2021 par LE DRUILLENEC Benjamin. Le nom d'origine ainsi que les salariés ont été conservés. L'entreprise possède 2 agences avec une agence réservée aux professionnels dans le département du Rhône, tandis que celle de Nivolas-Vermelle propose ses services tant aux particuliers qu'aux professionnels.

Vous pouvez acheter de nombreux engins pour l'entretien d'espaces verts ou pour les travaux publics, comme des tondeuses, taille-haies, souffleurs, tracteurs pour les TP... ou même les louer et les faire réparer. Briquet Motoculture distribue des marques fiables et reconnues telles que Kubota, Grillo, Stihl, Kress, Negri.

Sous la houlette de Séverine GUINET (responsable commerciale) & Maxime DELOFFRE (chef d'atelier), tous deux responsables à l'agence de Nivolas-Vermelle, ce sont 13 salariés qui travaillent et se mettent au service d'une clientèle fidélisée au cours de toutes ces années.

Avec ce nouveau départ, la volonté de Séverine et de son compagnon est clairement affichée : rester sur Nivolas-Vermelle permet de garder cette clientèle, tout en préservant les emplois de l'entreprise et l'esprit familial qui y est cultivé.



BNV *Michèle Fournier*
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NIVOLAS-VERMELLE



Petits et grands, cet été, on lit ?
Un peu, beaucoup, passionnément, à la plage, à l'ombre ou dans son lit.
Pour s'occuper et s'évader, pour s'amuser, découvrir, rêver.
Toutes les infos sur : education.gouv.fr/cetetejellis

Cet été prenez le temps de lire !

Venez faire une pause lecture lors de nos ouvertures au public.

La bibliothèque sera ouverte en juillet et la dernière semaine d'août :

Mardi après-midi de 16h à 17h

Mercredi matin de 10h à 12h

Samedi matin de 10h à 12h

Et bien sûr vous pouvez vous abonner pour pouvoir emprunter les livres.

A savoir nous avons plusieurs types d'abonnement dont un à 9€ pour les familles nivolaisiennes et un gratuit pour les moins de 18 ans.

N'hésitez pas à venir vous renseigner dans votre bibliothèque



Bibliothèque

Votre bibliothèque sera ouverte durant tout le mois de juillet et jusqu'au samedi 1er août, les mardis de 16h à 18h, mercredis de 10h à 12h et les samedis de 10h à 12h.
Fermeture estivale du 4 au 22 août inclus.



*Chères Nivolaisiennes, chers Nivolaisiens,
Bientôt les vacances, c'est le moment de s'accorder un peu plus de temps. N'hésitez pas à pousser les portes de la bibliothèque pour découvrir de nouveaux livres, de nouveaux auteurs/autrices. Ils vous permettront de voyager, de s'interroger, de s'évader, de rêver... selon vos envies. L'équipe de la bibliothèque saura vous orienter si besoin dans votre recherche*

Nous vous invitons à venir découvrir la dernière exposition de la saison du 2 au 27 juin. Cédric Capelli, habitué des cimaises de la bibliothèque, nous présente sa nouvelle série de photos intitulée « Où étais-tu la nuit dernière ? ». Une invitation à prendre son temps...

Comme chaque année, les enfants des écoles primaires et maternelles de Nivolas-Vermelle ont participé au vote du PNI. Toujours une première pour les élèves de la petite section de maternelle qui ont découvert l'isoloir et l'urne dans laquelle ils ont déposé leur enveloppe avec enthousiasme.

Les livres gagnants sur notre commune sont :
■ **Encore un plouf !** d'Isabelle Ricq pour la sélection Erable



- **La tempête** de David Wautier pour la sélection Filao
- **Coboye** de Cécile pour la sélection Ginkgo
- **Flash spécial** de Olivier Dupin pour la sélection Okoumé



Les résultats des votes pour tout le territoire Nord-Isère seront donnés courant juin.

Rendez-vous le samedi 5 septembre 2026 lors du forum des associations pour notre grande braderie annuelle. Vous y trouverez des livres à 1€ pour tous les goûts.

Dès le 7 septembre, nous accueillerons l'exposition photos de l'Epage de la Bourbre. L'EPAGE de la Bourbre (Établissement Public pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux)



est un organisme public dédié à la gestion du bassin versant de la Bourbre. Il intervient principalement dans les domaines liés à la gestion des ressources en eau et à l'aménagement des rivières. De Burcin à Chavanoz, du plateau de Crémieu aux étangs de la Fure, des plaines de l'Est lyonnais aux marais de Morestel, le bassin versant de la Bourbre est composé de milieux bien différents. Cette exposition participe donc à la mise en lumière de toute cette diversité.

L'EPAGE organise d'ailleurs un concours de photos et de dessins «Les coins secrets de la Bourbre» auquel vous pouvez participer jusqu'au 30 septembre 2026. Info : <https://epagebourbre.fr/fr/nw/696386/2674869/le-concours-de-lepage-de-la-bourbre-2025-est-officiellement-lance>

Vous retrouverez tous nos rendez-vous de la saison 2026-2027 à la rentrée dans la nouvelle plaquette culturelle de Nivolas-Vermelle.

Nous vous souhaitons un très bel été !

L'équipe de la bibliothèque municipale Michèle Fouletier de Nivolas-Vermelle

*L'équipe de la bibliothèque municipale
Michèle Fouletier de Nivolas-Vermelle*

Exposition de peinture

Christiane Frandon

En mai, les peintures de Christiane Frandon ont été présentées sur les cimaises de la bibliothèque municipale Michèle Fouletier de Nivolas-Vermelle. De nombreux visiteurs et amis étaient présents lors du vernissage de l'exposition.

Bien que berjallienne, cette artiste est une figure remarquable de la vie culturelle nivolaisienne. Pendant plusieurs années, elle a animé un atelier dessin au périscolaire. Elle est secrétaire de l'association, ALEP arts et culture et de ce fait elle est chargée de l'organisation et de la coordination du salon annuel de peinture de Nivolas. Chaque année, elle y expose.

La bibliothèque a déjà vu des œuvres de Christiane soit pour une exposition personnelle, soit dans le cadre d'expositions collectives. Elle a aussi exposé dans plusieurs autres communes du Nord Isère. Le travail pictural de Christiane Frandon, c'est une ambiance avec une palette de couleurs, très personnelle...



Aujourd'hui, Christiane Frandon présente des œuvres plus intimes où la mémoire est présente. L'intensité émotionnelle qui émane de ses tableaux ne peut pas laisser indifférent le visiteur et chacun peut y puiser quelques réflexions. Pendant cette exposition, les élèves de l'école ont rencontré l'artiste autour de ses œuvres.

Soirée contes à la bibliothèque

C'est devenu un rendez-vous attendu à la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle, une soirée contes pour adultes.

Cette année, les Mémés Dauphinoises, avaient donné rendez-vous dans leur cuisine. Le spectacle a été joué à guichet fermé. Dans l'après-midi, Stéphanie Gallay la bibliothécaire avait dû refuser du monde... Mémé Joséphine alias Catherine Fériel, s'agace devant sa soupe. Elle attend Mémé Marceline alias Sophie Pédrizza pour faire chabrol, celle-ci n'est toujours pas rentrée de la messe... Quels ragots va-t-elle rapporter. Quand Marceline arrive toute essoufflée, le pauvre curé devient le sujet de nombreuses railleries ainsi que plusieurs de ses ouailles. Ça se met à papoter, à commérer. De ces papotages naissent plusieurs contes

savoureux et drôles qui enthousiasment le public. Le parler dauphinois vient donner le ton à ce moment de nostalgie campagnarde surtout lorsque Marguerite alias Odette surgit en panique. Tout en dauphinois elle raconte qu'à cause du Bouc figure du diable, elle n'a jamais pu traire sa biquette... A la fin du spectacle, le public redemandait encore des histoires et ne se montrait pas impatient, malgré l'heure tardive, pour rentrer chez lui... Une très belle soirée. Le rendez-vous est pris avec les conteuses de Contais'y pour une prochaine soirée contes à la bibliothèque...



Bilan de l'expo Abyss'Alpes Phot'eau

Les 18 et 19 avril 2026 a eu lieu avec succès la seconde édition du festival de photo sous-marine Abyss'Alpes Phot'eau, organisé avec passion par le CSB plongée, la commission photo-vidéo 38 et la municipalité de Nivolas-Vermelle.

Le public a été ravi de découvrir la beauté des mondes sous-marins par l'intermédiaire de l'exposition du plongeur photographe Rémi Masson, récompensé par plus d'une vingtaine de prix internationaux et associé à de nombreux films et documentaires et par les 300 photos exposées dans le cadre du concours, qui, nous le rappelons, est ouvert à tous ! Félicitations aux photographes qui ont su capturer l'éphémère et l'exceptionnel !

Le classement des photographies en concours est visible sur la page Facebook et le site du festival : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61561587192853>. <https://abyssalpesphoteau.vpdive.com/w/classement-2026>

Au cours du week-end, un auditoire nombreux est venu assister aux conférences très appréciées sur le thème de la préservation des écosystèmes subaquatiques.

Ainsi, samedi 29 mars à 15h, Vincent Maran nous a présenté « 50 nuances de bleus d'un

plongeur naturaliste », et à 17h, Steven Weinberg nous a présenté « photographier les choses rares sous l'eau ». Dimanche 30 mars à 14h, Emilie Dumont-Dayot nous a alertés sur les dangers et menaces pesant sur certains animaux et plus particulièrement sur les tortues marines, à 15h30, l'association Océan Académie a démontré à quel point la préservation de la nature est essentielle et qu'elle nous concerne tous.

A 16h, Steven Weinberg nous a éclairés sur le lien entre « photographie sous-marine et biologie ». Tout au long du week-end, des stands de professionnels en lien avec la plongée sous-marine, la photographie et la protection de l'environnement ont renseigné les visiteurs.

La soirée de proclamation des résultats et de remise des prix et des trophées du concours photo a été suivie d'une projection de montages audiovisuels réalisés par des photographes et vidéastes sous-marin. Les spectateurs en sont restés émerveillés.

L'ALEP

Arts et Culture

L'ALEP Arts et Culture a fait le bilan de la saison 2026-2027 et envisagé la prochaine saison. Christian Belzung qui animait l'atelier peinture depuis de nombreuses années prend sa retraite, le conseil d'administration le remercie chaleureusement pour son engagement.



Dès aujourd'hui l'association est à la recherche d'un ou d'une remplaçante... L'atelier informatique animé par Christine Garabédian aura affiché complet tout au long de la saison. Quelques places se libéreront à la rentrée... L'atelier théâtre pour les enfants aura fonctionné cette saison en sous nombre. Pour qu'il perdure en 2026-2027, il faudra qu'au moment du Forum des associations au moins 7 enfants soient inscrits. Les stages d'aquarelle dirigés par Dominique Boni rencontrent toujours le même succès. Les voyages et visites proposés sont toujours très appréciés comme notre proposition d'abonnement aux soirées de Nivolas.

L'ALEP Arts et Culture sera présente au Forum des associations le 5 septembre et apportera tous les renseignements nécessaires.

En 2026-2027, l'association sera partenaire des Journées Européennes de Patrimoine les 19 et 20 septembre. Un voyage à la fondation Gianadda sera organisé le dimanche 27 septembre pour découvrir l'exposition Rodin d'après Rilke. Un bulletin d'inscription sera disponible en mairie. La campagne d'abonnements pour les soirées de Nivolas reprendra en septembre. Et bien sûr, l'équipe de bénévoles se mobilisera à nouveau pour organiser l'exposition annuelle de peinture qui se déroulera les 27 et 28 février 2027

L'ALEP Arts et Culture vous donne rendez-vous en septembre et vous souhaite un bel été !

La vie associative rebondit dans le quartier de Boussieu

Le boudin de la paroisse de Boussieu était une des manifestations les plus réputées du pays berjallien, mais les militants prenant de l'âge, cette année, l'association ASMP (Association pour la Mémoire Patrimoniale et Sociale du Quartier de Boussieu), avait décidé de changer son fusil d'épaule et d'inviter les amis traditionnels de ce quartier à une rencontre autour de l'histoire des usines Schwarzenbach.

Pour cela, elle avait fait appel, à Micheline Dupland, la conteuse berjallienne bien connue, qui accompagnée à la viole de gambe par Philippe Arnaud, avait tissé toute une histoire. Partant du fil de la vie des trois Parques, elle enchaînait sur l'histoire de ce vallon de la Bourbre qui connut une explosion des métiers à tisser quand les soyeux lyonnais lassés de donner du travail aux canuts qui savaient très bien s'organiser pour faire respecter le tarif des façonniers, ont décidé une première délocalisation dans le nord Isère où ils trouvèrent une main d'œuvre rurale plus docile.

De fil en aiguille, le public a pu suivre l'arrivée des sœurs de la congrégation de Sainte Philomène, spécialisée dans l'accompagnement des jeunes filles, l'installation des sourdes-muettes qui ont marqué de leur présence l'ensemble du quartier jusqu'à la crise du textile qui à Boussieu se prolongea jusqu'aux années 80.

Une vie de quartier, un compagnonnage construit au niveau de l'usine de tissage, autant d'éléments qui ont assuré la réussite de la manifestation, car dès midi, les stocks de saucisses et de croque-monsieur étaient épuisés.

La renommée de la petite chapelle de Boussieu a dépassé les limites du territoire.

Emmené par Aline Hauck, Docteur en Histoire de l'Art, un groupe de visiteurs de sites de tis-

sage et de musées lyonnais, avaient décidé de faire étape à la chapelle de Boussieu. On peut être surpris qu'un groupe vienne de Strasbourg et fasse escale dans une toute petite chapelle du pays berjallien. La raison est que ce groupe est lié au Musée Lalique de Strasbourg et qu'il venait à Boussieu car la chapelle comporte des vitraux et une table de communion signée du Maître Verrier René Lalique.

De René Lalique, on connaît les vases, les sculptures en verre moulé, dans le style Art Nouveau et Art déco du début du XX^{ème} siècle, mais peu de décors religieux puisque seules deux chapelles en France sont décorées avec des vitraux en verre moulé, et l'une d'elles est la chapelle des sourdes-muettes de Boussieu. Restaurée et agrandie vers 1935 par l'architecte Berjallien Albert Ribollet, contemporain de Tony Garnier, cette chapelle est un bel exemple d'utilisation du béton moulé et ses décors ont été pensés dans les moindres détails par l'architecte qui décida de faire appel au Maître Verrier Alsacien pour réaliser les vitraux et la table de communion, un ensemble qui ne manqua pas de passionner ce groupe de touristes



patrimoniaux. D'autant que l'Association avait invité Micheline Dupland, la conteuse Berjallienne pour rappeler poétiquement l'histoire de ce centre de tissage de Boussieu et de sa chapelle qui a obtenu le label du Patrimoine en Isère. Marie-Jo Eloud, la présidente de l'Association invitait alors le groupe à lever le verre de l'amitié avant de repartir en Alsace.



J.E.P. 2026 A Nivolas-Vermelle

**Samedi 19 et dimanche
20 septembre 2026**

Les jeunes revisitent notre patrimoine

Parcours Rando Patrimonial

10 lieux à découvrir

Des expositions, des concerts,
de la danse et des contes

A découvrir en famille

Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle a bien débuté les Saisons de Vermelle à partir du mois de mai avec Annie Baroux, «L'éphémère devient éternel».



Dès le parvis de la vieille église de Vermelle, « Trottinette » vous invitait à la visite et le portail monumental franchi, un ange tournoyait au-dessus des têtes, apportant ses couleurs chatoyantes de printemps. Partant d'objets de récupération, assemblés dans une espèce de textile complexe, l'artiste utilise cette fois des capsules de café ou de vin, objets destinés à être des déchets pour créer des compositions qui trouvent leur place parmi d'autres œuvres permettant de découvrir les multiples talents d'Annie Baroux, avec des groupes de sculptures et des portraits d'une très grande finesse.

Préparant l'exposition pour le site de l'église de Vermelle, l'artiste a souhaité rappeler le défilé de mode de Fellini Roma avec ses couleurs et ses formes multiples destinées au réveil de sa foi. Le vernissage s'est déroulé dans une église archi-comble.

Le vendredi 29 mai, un concert riche en contrastes et émotions avec «les Allées chantent» a enthousiasmé le public. Le groupe BAROCCO TANGO TRIO composé au violoncelle de David Louwerse, au bandonéon de Guillaume Hodeau et à la contrebasse de Renaud Bary a présenté «Dialogue entre deux génies». Le Trio Barocco tango a apporté des notes d'originalité sous les voûtes de la vieille église. En effet, imaginez la rencontre musicale entre ces deux génies que sont Bach pour la musique baroque et Astor Piazzolla qui a donné ses lettres de noblesse à cette musique populaire argentine qu'est le tango était osé, mais s'est révélée très opérante.

Le programme était bâti autour de la sonate pour viole de gambe de Jean-Sébastien Bach, qu'on retrouve à plusieurs moments et qui vient structurer les différents



styles de Piazzolla à travers des temps forts comme la Fugata ou l'Ave Maria.

La complicité qui s'établit entre les trois musiciens, fait rentrer avec humour le public dans cet enchaînement musical, jusqu'à la note finale du grand tango où chaque instrument donne le maximum de sa capacité entraînant l'enthousiasme du public qui en redemandait, avec un bis qui a permis une ouverture sur Richard Galliano, un autre grand du Tango.

Le dimanche 7 juin, ce fut une soirée exceptionnelle où différents arts étaient bien représentés, avec la présence de Guy Savoy, meilleur cuisinier du monde- académicien, Anne Martinetti, auteure et Adrien Maza, guitariste classique qui assurait la partie musicale. Des tableaux du peintre berjallien Marcel Anselme habillaient les murs de l'église. Pour l'occasion plu-

sieurs bénévoles de l'association en costumes d'époque, lisaient des extraits du dernier livre de Guy Savoy et Anne Martinetti. La soirée s'est terminée dans un échange de questions – réponses, auquel Guy Savoy s'est prêté avec humilité et humour...

Samedi 27 juin à 18h, les murs de l'église résonneront avec une soirée poétique et musicale « A la Source des Mots ». Les voix des amies de la Fée Verte interpréteront des poèmes d'Andrée Chedid, accompagnées de musiciens au piano et violoncelle.

Du samedi 12 septembre au dimanche 27 septembre, l'artiste Grâce Conti proposera une exposition de peinture et sculptures intitulée « De l'ombre à la lumière ». Pour les Journées Européennes du Patrimoine L'église de Vermelle sera ouverte avec cette exposition.

RODIN selon Rilke FONDATION GIANADDA

avec L'ALEP Arts et Culture

Dimanche 27 septembre 2026

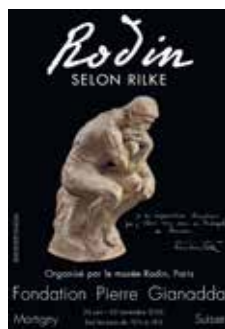
Dans la matinée : Départ de la mairie de Nivolas-Vermelle

Présentation de l'exposition : « Rodin selon Rilke »

Rainer Maria Rilke et Auguste Rodin établissent dès 1902 un lien privilégié. Durant onze ans l'art et la poésie occupent une place importante dans leur histoire. Le poète nourrit une véritable admiration pour celui qui est considéré comme le père de la sculpture moderne. L'exposition propose un itinéraire poétique des sculptures de l'artiste à travers les mots du poète.

Visites libres, de l'exposition « Rodin selon Rilke », du musée Gallo-romain, du musée de l'automobiliste, du parc des sculptures, du vieil Arsenal, du patio des jardins, du pavillon Szafran, du Tepidarium...

En fin de journée Retour vers Nivolas-Vermelle



La participation demandée est de :

30 € par personne pour les adhérents de l'ALEP Arts et culture

40 € par personne pour les non adhérents de l'ALEP Arts et culture

20 € pour les enfants (- 18 ans) ou les étudiants

Ce tarif comprend le transport, l'entrée et la visite guidée.

Le bon d'inscription avec un programme plus précis sera disponible en mairie de Nivolas-Vermelle, ou au forum des associations le **5 septembre 2026** au parc Vert-Mêle de 10h à 13h

Pour tout renseignement s'adresser au 04.74.27.99.58



Soirées de Nivolas

La compagnie ANIMAFOUR

Une soirée de Nivolas pleine d'énergie avec la compagnie ANIMAFOUR qui est revenue à Nivolas-Vermelle avec une nouvelle pièce «Un quartier si tranquille». En quelques tableaux, les 5 comédiens dirigés par Laurianne Aguilera, entraînent le public dans une comédie de mœurs où chacun se retrouve ou retrouve des personnages qu'il a pu croiser... Cette pièce nous propose un miroir sociétal et nous parle de solitude, de vieillesse, de cohabitation, de différences, d'amour et d'amitié... Le jeu rythmé des cinq comédiens emmène très rapidement le public et déclenche de nombreux rires. Les Cinq personnages : hystériques, naïfs, dragueurs, empathiques ou solitaires, nous offrent une excellente comédie de mœurs, jonchée de rebondissements, de répliques cinglantes et surtout d'humour.



La compagnie des Planches Fêlées



La compagnie des Planches Fêlées de Meyrié a investi la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle. Un groupe de randonneurs arrive en ordre dispersé à la Bergerie du Val Nekros. Il s'agit d'un stage de coaching pour futurs retraités. Une succession de tableaux nous fait découvrir des personnalités hautes en couleur qui par le jeu dynamique des acteurs déclenchent de nombreux rires dans le public. Le spectacle se termine sur une fin inattendue.



Les Gratatouilles

Les Gratatouilles ont enflammé le public. Un drôle de nom pour un groupe de musique, qui commence comme la gratte et finit en ratatouille, en fait un groupe qui ne se prend pas au sérieux, mais qui pratique de la musique pour son plaisir et qui arrive à une qualité qui a enthousiasmé le public nombreux qui remplissait la Salle des Fêtes. Sur scène, quatre musiciens, deux guitaristes femmes ce qui n'est pas si courant, un chanteur animateur, qui avait choisi des textes sortant du répertoire ordinaire et un musicien pluri-cartes qui passait du clavier, aux percussions ou à l'accordéon avec beaucoup de simplicité. Somme toute, une belle soirée qui s'est terminée par une invasion de la scène par des élèves de l'école Victor Hugo, où des membres du groupe interviennent en tant qu'enseignants.



**«Soirées de Nivolas» - théâtre
«Théâtre»**

avec La compagnie Le Grain à Moudre
Samedi 10 octobre à 20h30 à la salle des fêtes

**«Soirées de Nivolas» - Musique
«Concert»**

Samedi 12 septembre à 20h30
à la salle des fêtes

Rando semi-nocturne - Alep Plein Air - Samedi 26 septembre



Tennis et Golf sont en avance pour le Téléthon

Pour la deuxième année consécutive le Tennis Club et le Golf ont décidé d'avancer la date de leur manifestation, car la date officielle du Téléthon, début décembre pose souvent des problèmes de météo.

Cette fois, un beau soleil était de la partie et les initiations au Pickle Ball pour le tennis et aux mini-parcours pour le golf, ont pu se dérouler sans problème.

Les deux présidents, Xavier Janin pour le tennis et Marc Chavanne pour le golf ne regrettaient pas d'avoir avancé la date, même si en raison du long week-end, ils ont peut-être eu un peu moins de participants que d'habitude.



Tous deux ont reçu la visite d'Isabelle Groussol, coordinatrice communale et de Jean-Paul Schont, coordinateur du Téléthon pour le nord-Isère

Les fonds des deux manifestations seront versés intégralement au Téléthon.



un bel élan pour le club de pétanque des retraités

Le club de pétanque des retraités de NIVOLAS poursuit son développement dans une ambiance conviviale et dynamique, et ces derniers mois, de nouveaux adhérents ont rejoint l'association, témoignant de l'intérêt croissant pour cette activité qui allie détente, convivialité, et esprit sportif attaché aux valeurs de partage et de respect, le club veille également à favoriser la parité, en encourageant aussi bien les femmes que les hommes à participer pleinement à la vie de l'association et aux différentes rencontres organisées tout au long de l'année afin de renforcer l'identité du club et l'esprit d'équipe.



De nouveaux maillots à l'effigie du club ont récemment été réalisés, portés avec fierté lors des différentes manifestations sportives, ils offrent une belle visibilité au club et renforcent la cohésion entre les joueurs. Le club participe régulièrement à des rencontres interclubs, notamment avec Domarin et Eclose-Badinières, et cette année, les retraités de Saint-Marcel-Bel-Accueil avaient également été invités à Nivolas pour partager ces moments de convivialité et d'échanges sportifs très appréciés de tous les participants. Par ailleurs, le local mis à disposition par la municipalité a récemment bénéficié d'un rafraîchissement, une équipe de bénévoles du club s'est mobilisée avec enthousiasme pour réaliser ces petits travaux de peinture illustrant une nouvelle fois l'esprit solidaire et la bonne volonté qui animent les adhérents. Une sortie est également prévue au mois de juin à Saint-Bonnet-le-Château afin de découvrir la fabrication des boules de pétanque OBUT et le savoir-faire reconnu de cette entreprise emblématique. Cette visite suscite déjà beaucoup d'intérêt parmi les adhérents. Fort de cette belle dynamique, le club souhaite poursuivre son développement et accueillir de nouveaux passionnés désireux de partager de bons moments autour du cochonnet.



Connaissez-vous

l'association Hatha Yoga Energie ?

Chaque année, nous nous retrouvons le mercredi de 19h à 20h30, dans la salle 8 du foyer de Nivolas, pour des cours de yoga, guidés par Adeline, notre professeure diplômée.

Au fil des saisons, nos Energies circulent grâce aux différentes postures (asanas), exercices de respiration (pranayama), de concentration (dharana) et de relaxation (yoga nidra) que nous propose Adeline. Nous pouvons également affiner notre pratique lors des stages et partager des moments de convivialité (galette, restaurant, pique-nique...). Ces moments privilégiés nous permettent d'échanger, de tisser des liens pour faire groupe et avoir le plaisir de nous retrouver chaque semaine !

Si comme nous, vous avez envie de vous offrir une pause, « une bulle de bien-être et de sérénité » dans votre vie, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Les cours reprennent mercredi 23 septembre 2026 de 19h à 20h30. Vous pouvez tenter l'expérience

lors de 2 cours d'essai, avant de vous engager pour l'année.

Pour plus d'info :

Claudie Présidente 06 84 33 24 07
ou Isabelle Trésorière 06 70 99 25 02



Association

Nivolas Aïkido

Saison 2026 / 2027, le club d'AÏKIDO et de QI GONG vous propose deux activités complémentaires, un art martial et un art énergétique.

■ **AÏKIDO** : pratique au nouveau dojo salle des sports de Nivolas Vermelle.

Enseignant : Pierre MOGICATO - 1er DAN - Brevet Fédéral – Maître Reiki – Diplômé médecine chinoise.

Assistant : G. PIZZIGHINI - 1er DAN – Bifa.

Horaires : cours d'aïkido ADULTES et ADOS les mercredis de 18H30 à 20H00.

Par le biais de cette discipline martiale japonaise, on apprend à canaliser l'énergie intérieure KI et à la diffuser à travers le corps. L'aïkido est un art martial de défense JAPONAIS. Vous apprendrez à maîtriser l'attaque de vos adversaires sans utilisation de force à mains nues ou avec l'utilisation d'armes en bois KEN, JO ou TANTO. Vous arriverez ainsi à mieux gérer votre mental et la coordination de vos gestes.

AÏKIDO est composé de 3 idéogrammes : AÏ pour l'union, DO pour la voie, KI pour l'énergie. Il n'y a pas de compétition en aïkido, mais des stages de formation organisés par la fédération FFAB.

■ **QI GONG** : exercice énergétique de santé faisant partie intégrante de la médecine chinoiseavancer dans l'âge mais en bonne santé....

Enseignant : Gerald PIZZIGHINI - diplômé IEQG - formation TUINA en cours - REIKI 3.

Assistante : Véronique MELONI - diplômée IEQG.

Horaires : 3 cours d'exercices énergétiques de santé le lundi soir de 16H00 à 17H 30, le mardi soir de 18H00 à 19H30 en cours débutants et en cours avancés et de 19h30 à 21h dans la salle pour tous, située au dessus de la poste entre le local des pompiers et la mairie. (Autres possibilités le mardi à 10h15 et le mercredi à 10h00 sur RUY)

La pratique du QI GONG permet à chaque pratiquant de s'assouplir, de conserver ou retrouver une bonne condition physique et morale, de stimuler les défenses immunitaires ou d'accélérer la guérison en cas de maladie. Dans cette discipline, nous faisons circuler nos énergies dans les 12 grands méridiens grâce à des mouvements lents et étirements appropriés afin d'agir bénéfiquement sur nos muscles, tendons, organes et viscères. Chaque cours de QI GONG se décompose en une demi-heure d'auto massage assis suivi de l'apprentissage de plusieurs formes de QI GONG internes ou externe,

L'enseignement diffusé est issu d'une formation de l'IEQG dirigé par le Dr Yves REQUENA. Les séries proposées proviennent directement des pratiques apprises sur place dans les temples chinois.

Les bases de la médecine chinoise avec les principaux points d'acupuncture sont abordées pendant les cours pour une meilleure compréhension de cette pratique.

Séries principales de QI GONG enseignées : étirement des 12 méridiens, mouvements du bonheur, Ba duan jin, fille de jade, 6 sons taoïstes, oie sauvage 1 et 2, QI GONG des yeux, 13 mouvements, 6 cercles, jeu des 5 animaux, tigre de WU DANG, marches thérapeutiques, 6 harmonies, 5 éléments.....et autres exercices en fonction de la saison.

Pour ces deux disciplines, les deux premières séances d'essai seront gratuites. Pour toute information complémentaire, stages, licences, tarifs..... nous serons présents pour le forum des associations le samedi 5 septembre sur le stade de Nivolas Vermelle.

Randonnée VTT,

Route et Gravel organisée par Nivolas Cyclo

Fort du succès rencontré lors de l'édition précédente, consacrée uniquement au VTT, le club Nivolas Cyclo a le plaisir de renouveler et d'élargir son événement en proposant, cette année, une randonnée VTT, route et gravel, le dimanche 20 septembre 2026 à Nivolas-Vermelle. L'ambition est de faire de ce rendez-vous un événement durable et incontournable pour les années à venir.

Ouverte à tous les amateurs de cyclisme, cette journée sportive et conviviale proposera désormais une offre encore plus complète, adaptée à tous les profils. Les départs seront libres depuis le foyer municipal (mairie) entre 7h30 et 10h, permettant à chacun de partir à son rythme.

Des parcours variés pour tous

- VTT : 3 parcours allant de 26 km à 50 km
- Route : 6 parcours avec traces GPX, de 43 km à 102 km
- Gravel : 1 parcours de 50 km avec environ 700 m de dénivelé, également disponible en trace GPX

Des ravitaillements seront proposés sur les parcours afin d'assurer confort et énergie à tous les participants. Un moment convivial à l'arrivée. À l'issue de la randonnée, les participants pourront profiter d'un moment chaleureux autour d'une collation saucisses-lentilles, idéale pour récupérer dans une ambiance conviviale.

La découverte d'un territoire pour tous

Au-delà de l'aspect sportif, cette randonnée est une véritable invitation à découvrir ou redécouvrir les paysages de Nivolas-Vermelle et de ses environs, et toute la beauté des paysages qui entourent notre commune. Les parcours ont été pensés pour mettre en valeur la richesse du territoire, entre routes paisibles, chemins ruraux et sentiers variés, offrant aux participants une immersion au cœur de la nature locale et l'opportunité d'explorer de nombreux itinéraires parfois méconnus.

Des circuits sont proposés pour tous : des parcours accessibles aux plus courts jusqu'aux tracés les plus exigeants, que ce soit en VTT, en route ou en gravel. L'événement s'adresse aussi bien aux pratiquants occasionnels qu'aux cyclistes confirmés, avec la possibilité de participer en vélo classique ou à assistance électrique, en famille ou entre sportifs. Cette manifestation est l'occasion parfaite de partager un moment convivial et de rencontrer d'autres passionnés de vélo.

Le club Nivolas Cyclo vous attend nombreux pour cette belle journée !

Rando VTT-Route-Gravel

20 septembre 2026

Nivolas-Vermelle

Départ libre Foyer municipal (mairie) dès 7 h 30 à 10 h	9 € non licenciés FFCT
Ravitaillements parcours	6 € licenciés FFCT
Saucisses-lentilles à l'arrivée 2 €	4 € 12 ans -18 ans
	Gratuit mineurs licenciés

VTT

26km - 480D
35km - 700D
50km - 930D

GRAVEL

50km - 700D
Trace GPX

ROUTE

6 parcours avec traces GPX de 43km - 535D à 102km - 1345D

Inscription sur place ou en ligne

Nivolas Cyclo
Tel : 07 43 55 20 88
Mail : nivolas-cyclo@nivolas-cyclo.org
https://nivolas-cyclo.kalisport.com/

Nivolas Cyclo affilié FFVelo N°05341 - Association Loi 1901 - Siret : 84897818000017

FFVelo

heloasso

L'ALEP Plein Air

Dimanche 3 mai 2026, l'Alep Plein Air a organisé sa traditionnelle Marche dans la Nature. La météo nous a épargné la pluie (seules quelques gouttes sont tombées en fin de matinée) ce qui a permis aux randonneurs inscrits de pleinement apprécier les itinéraires que nous avons balisés. Trois parcours étaient proposés : 6, 11 et 16 kilomètres sur les hauteurs de Nivolas, à Succieu et Sérézin de la Tour.

355 personnes ont répondu présent (un record !) dont 17 enfants. Les randonneurs ont apprécié la diversité des paysages et les fleurs de printemps mais également la qualité des ravitaillements, à Succieu et sur les hauteurs de Quinsonnas (à l'entrée du château). Enfin, comme d'habitude, les parti-



cipants se sont vus offrir à l'arrivée une petite plante fleurie en souvenir de cette belle journée. Beaucoup d'entre eux ont fait honneur à la buvette où ils ont pu échanger avec l'équipe de l'Alep. Cette journée fut une belle réussite !



**Marche nordique le samedi matin
9h30 / 11h30**

**Toutes les informations sur le site
<http://sitealep.e-monsite>
mail : alep.rando@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30**



L'ALEP Gym Adultes

Cette saison encore, les séances de renforcement musculaire ou de stretching dirigées par Pascale Pierret pour l'Alep Gym Adultes ont rencontré un très grand succès.

Ces cours qui contribuent à se maintenir en forme et en bonne santé, se déroulent dans une ambiance bienveillante et dans la bonne humeur. L'association sera présente au forum des associations le samedi 5 septembre au parc Vert-Mêle. Il sera possible de faire son inscription à cette occasion.



Tennis Club fait preuve d'une belle vitalité



La compétition reprend de plus belle au TCNV

Pour les 6 tournois de cette saison, et en raison des conditions climatiques difficiles (pluie), le gymnase de Nivolas et la salle polyvalente d'Eclos-Badinières ont permis d'organiser les matchs malgré l'absence de courts couverts.

Championnat mixte 1ère Division Départementale + 35 ans / Championnat Hommes + 35 ans en 2ème division bis Régional / Championnat Femmes +35 ans en 1ère division bis Régional / Championnat Doubles mixte Senior 1ère Division Départementale / Championnat Hommes Senior Départemental, terminé 2ème et 3ème / Championnat Femmes Senior Départemental, terminé 2ème et qualifiée pour les phases finales à Crolles. Richard Orcel, responsable compétition homme

Un grand merci pour votre mobilisation lors de la Journée Téléthon !

Samedi 9 mai, le club de tennis de Nivolas-Vermelle a organisé, en partenariat avec le Golf, une Journée Téléthon riche en émotions et en partage. Merci à tous les bénévoles, les participants et les donateurs pour votre engagement en faveur de la lutte contre les maladies rares.

Rappel des dates : l'Assemblée - générale aura lieu le vendredi 26 juin 18h, venez nombreux pour participer et vous pré-inscrire à la saison 2026-2027 ...

Une nouvelle saison pleine de promesses au Club de Tennis de Nivolas-Vermelle !

À partir de la rentrée, le club de tennis de Nivolas-Vermelle souffle un vent nouveau avec l'arrivée de Franck et Anthony, deux professeurs passionnés qui viendront dynamiser les cours de tennis et de Pickleball, animations, stages et tournois.

À vos raquettes, prêts, jouez !

L'équipe du Club de Tennis-Pickleball de Nivolas
Xavier, Christian, Véronique, Thierry, Richard, Colette,
Nicole, Béatrice

Site Web : <https://sites.google.com/view/tcnv/>



Une belle saison pour le C.S.N.

La saison dernière le CSN avait de nouveau inscrit une équipe U18 dans le championnat départemental. Après une saison d'apprentissage le groupe dirigé par Sébastien Dequier et Disteh N'Sangou a cette saison dominé le championnat composé pourtant d'équipes chevronnées à l'image du GF 38. Cette belle saison permettra ainsi aux filles de gravir un nouvel échelon et de disputer le championnat régional la saison prochaine.



Le patient travail de formation de nos éducateurs porte aujourd'hui ses fruits !

Chez les garçons la palme revient aux seniors 2 qui viennent de terminer premier de leur championnat après un parcours maîtrisé de bout en bout. Le groupe mélangeant les joueurs expérimentés et les plus jeunes a remporté 18 de ses 22 matchs ne concédant que 4 défaites. Said Najih et Typhaine Annequin ont su créer une osmose permettant au groupe de performer et de passer une saison magnifique. Un beau parcours en coupe est également venu pimenter la saison puisque cette équipe a atteint les quarts de finale éliminée par une équipe évoluant au niveau au-dessus.

Un grand bravo à tous les joueurs ainsi qu'au staff pour cette belle saison et pour l'état d'esprit irréprochable affiché.

Said Najih coach de l'équipe senior 2 montre l'exemple à son

groupe en étant également joueur. Et il faut reconnaître que malgré ses 48 ans le talent est toujours là ! Said a inscrit 21 des 77 buts de son équipe. Son célèbre extérieur du pied lui permet d'être le meilleur « goleador » des équipes seniors et du club. Chapeau l'artiste !

Le CS Nivolais a organisé son tournoi pour les jeunes footballeurs sur le stade des Mûriers. Le terrain d'honneur était partagé en deux. En simultanée les U9 occupaient le premier espace pour préparer la saison prochaine au passage en U10 et sur l'autre demi-terrain évoluaient les U10. Pour les U9, ont matché 2 équipes de Villefontaine, une équipe de Charvieu, une de Creys Morestel, une des Lauzes et une de Lyon Montchat pour le département du Rhône. Villefontaine 2 a pris l'avantage en appliquant les consignes de leurs coaches.

Du côté des U10, l'Isle d'Abeau, Ruy, Annemasse Ambilly Gaillard avec 2 équipes représentant la

Savoie ainsi que Mions et Eveil de Lyon pour le Rhône se sont affrontées pour confirmer leurs acquis. Et c'est l'Isle d'Abeau qui a mené ce tournoi d'un doigt de maître. Ces tournois sans classement nous ont permis de voir de belles équipes et surtout des enfants à l'écoute des consignes.

Rejoindre le CSN

La saison 2026-2027 arrive à grand pas et si vous souhaitez nous rejoindre en tant que joueurs, éducateur ou dirigeant n'hésitez pas à nous contacter au 06 30 85 45 18

Le CSN présentera des équipes dans toutes les catégories d'âges autant chez les garçons que chez les filles.



Le foot féminin à l'honneur, à la rencontre de Wendie Renard

Capitaine de l'équipe féminine de l'OL, sélectionnée à de nombreuses reprises dans l'équipe des Bleues, capitaine de cette équipe, Wendie était la plus qualifiée pour parler de son parcours dans le foot féminin.

Pas étonnant que du coup, la Salle des Mûriers était archi comble et essentiellement de filles qui étaient venues à la rencontre de leur idole.

Et les questions préparées par une sélection de joueuses ne tardèrent pas à fuser, sur ce que représente d'être une joueuse à ce haut niveau, le travail d'entraî-

nement que cela représente, les difficultés à être la capitaine d'une équipe, comment rebondir après un échec, quelle place du foot par rapport aux études etc.

Et Wendie, avec sa simplicité légendaire rentrait dans le jeu, et répondait à toutes les questions, sans détours, démontrant une personnalité qui ne se prend pas la tête, mais qui met le travail, le respect des autres membres de l'équipe, des entraîneurs au centre de tout. En fait une vraie ligne de conduite qui ne manquait



pas de déclencher l'enthousiasme de toutes les joueuses présentes. Elle se prêtait avec simplicité à la série des signatures et des photos au milieu des différentes équipes. Une belle soirée pour renforcer le foot féminin.



Basket Club : retour sur les événements marquants du club

Le 19 avril dernier, le gymnase de Nivolas a accueilli un très beau tournoi dédié aux catégories U7 et U9. La matinée était consacrée aux U7, avec une dizaine d'équipes venues s'affronter dans une ambiance conviviale et dynamique. Entre les matchs, les enfants ont pu profiter de jeux gonflables très appréciés, et chacun est reparti avec une récompense, pour le plus grand plaisir de tous. Moment fort de la journée : la visite de la mascotte du club, qui a su mettre des sourires sur tous les visages !



Côté sportif, les bonnes nouvelles se poursuivent :

Les U15 féminines concluent leur saison de très belle manière en assurant leur maintien au niveau régional pour la saison prochaine, une juste récompense pour leur investissement tout au long de l'année.

De leur côté, les U18 féminines ont réalisé une performance remarquable en terminant premières de leur poule, synonyme de qualification pour les phases finales. Elles seront en finale R3 le 30 mai contre Ozon et tout le club sera derrière elles ! Allez les filles !!!

Les U18 F2 ne sont pas en reste puisqu'elles se sont qualifiées pour les demi-finales de la coupe de l'Isère et ont échoué de peu face à Saint Agnin après un match très disputé. Bravo à elles pour ce parcours.

Le 3 mai a été marqué par plusieurs rencontres chez les seniors féminines, dont le match du maintien pour les SF1. Malgré tous leurs efforts et leurs 3 dernières victoires, elles échouent de très peu sur le dernier match, mais leur engagement mérite d'être salué. Elles ont produit un joli basket.

Cette journée a également été l'occasion de remercier les coaches pour leur investissement, et de rendre hommage à Brit, joueuse et coach des U15 F2, récemment nommée à l'Académie de Versailles. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et espérons la revoir très bientôt au club.

Le 21 mai 2026, le club a organisé une belle soirée 3x3 réunissant six équipes de partenaires : la mairie de Saint-Victor, BA Chaudronnerie, Les Délices Gourmands, FG Conseil et Solutions, L'Entrepôt

du Bricolage et Laurent Mathieu. Dans une ambiance conviviale, les participants ont alterné matchs et concours de shoot, en présence également d'autres sponsors du club. Merci à Les Délices Gourmands pour le buffet, ainsi qu'aux bénévoles pour l'organisation et l'arbitrage de cette belle soirée.

À noter dans vos agendas : l'Assemblée Générale du club se tiendra le 3 juillet. Un moment important de la vie du club auquel nous espérons vous voir nombreux.

Le club recrute !

Nous sommes à la recherche de joueurs et joueuses et entraîneurs dans toutes les catégories pour la saison prochaine. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'aventure.

Enfin, plusieurs de nos équipes participeront au tournoi de Nyons

(26) les 13 et 14 juin, avec des engagements en U15 filles et garçons ainsi qu'en U18 filles et garçons. Nous leur souhaitons un excellent tournoi !

Du basket pendant les vacances

24 jeunes profitent des vacances de printemps pour progresser dans leur sport favori. En effet, le Basket Club de Nivolas et le club ami de Saint Victor ont proposé toute la deuxième semaine des vacances un stage de renforcement. Les deux premiers jours, pour les plus grands, un stage axé sur la pratique du Basket, tandis que les trois jours suivants, un stage plus multi-activités a été proposé avec les plus jeunes, tout cela animé par Kristopher Kredouda, éducateur sportif, renforcé régulièrement par Gilles Carron chargé de la formation technique au sein du club.





Le Sou des écoles

de Boussieu : une année qui se termine en beauté !!

Carnaval ensoleillé à Boussieu

Le Carnaval de l'école de Boussieu s'est déroulé le 24 avril dernier dans une ambiance festive et colorée, pour le plus grand bonheur des enfants, des enseignants et des parents présents.

Pirates, princesses, super-héros, animaux, Famille Tic-Tac, Mr Ketchup, les Six-Seven, DJ Mimi et autres costumes plus originaux les uns que les autres ont envahi la cour de l'école le temps d'un après-midi placé sous le signe de la bonne humeur et du partage.

Les élèves ont défilé avec enthousiasme avant de profiter d'un moment convivial autour d'un goûter organisé dans la cour de l'école. Un grand merci aux maîtresses ayant contribué à l'organisation et au bon déroulement de cet événement !

La kermesse clôturera ce samedi 27 juin cette année riche en événements qui, grâce à vous tous, a été une vraie réussite !

Appel aux bénévoles : une belle cause au cœur de l'action

L'année scolaire touche à sa fin, et le Sou des Ecoles de Boussieu souhaitait adresser un immense merci aux parents pour leur présence ainsi que leur participation tout au long de cette belle année.

Après un certain nombre d'années passées au sein du Sou des écoles de Boussieu, certains parents souhaitent aujourd'hui passer le relais. Leur engagement, leur énergie et le temps consacré tout au long de ces années ont permis d'organiser de nombreuses actions et animations au profit des enfants de l'école.

Afin de poursuivre cette belle dynamique et de continuer à financer les projets scolaires, sorties et événements festifs, le Sou des écoles de Boussieu est aujourd'hui à la recherche de nouveaux parents bénévoles prêts à s'investir, même ponctuellement.

Rejoindre le Sou des écoles, c'est partager des moments conviviaux et contribuer au bien-être des enfants. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire vivre cette association essentielle à la vie scolaire.

Pas besoin d'être disponible tout le temps : chacun peut aider à sa manière et selon ses possibilités :

- participer à l'organisation d'un événement,
- aider quelques heures lors des manifestations,
- donner un coup de main pour la préparation,
- apporter des idées,
- rejoindre le bureau ou simplement être bénévole ponctuellement.

Chaque aide, même petite, est importante et permet de maintenir les projets, sorties et animations pour les enfants.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à venir découvrir l'équipe lors de notre prochaine réunion le lundi 14 septembre à 20h à l'école de Boussieu. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail : soudesecoles.boussieu@gmail.com

Merci encore à tous pour cette belle année, et très bel été à toutes les familles

Le Sou des écoles de Nivolas-Vermelle

Samedi 21 mars s'est tenu le traditionnel loto du Sou des écoles de Nivolas-Vermelle au gymnase municipal.



Les joueurs et joueuses étaient au rendez-vous et la salle n'était pas loin d'être comble. Une chose est certaine : l'ambiance était au rendez-vous et l'événement a rencontré un très beau succès ! Le gros lot était une carte cadeau multi-enseignes de 600 euros, mais de nombreux autres beaux lots, auxquels ont contribué les commerçants locaux, ainsi qu'une tombola, ont également rythmé la soirée.

Nous tenons à remercier très sincèrement tous les bénévoles présents, sans lesquels rien ne serait possible. Un grand merci également à la Mairie de Nivolas-Vermelle ainsi qu'aux Services Techniques de Nivolas-Vermelle pour leur précieux soutien, notamment lors du transport du matériel.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires et commerçants locaux, qui ont contribué à la préparation de très beaux lots. Le loto est l'événement qui génère le plus de recettes pour notre association, avant les subventions de la commune, les ventes de gâteaux, les adhésions et les autres actions menées au cours de l'année.

Ce sont ces rentrées d'argent qui permettent au Sou des écoles de financer les sorties scolaires dont les enfants ont profité en cette fin de mois de mai : à Chanaz pour les élémentaires et à Indian's Valley pour les maternelles.

À chaque fois, les enfants sont ravis... et les parents aussi ! Ces moments sont précieux pour leur permettre de créer de beaux souvenirs et de profiter d'activités extra-scolaires de qualité.

Pour que cette dynamique puisse continuer, nous avons toujours besoin de bénévoles. Le bureau n'est actuellement pas au complet et nous recherchons activement trois nouveaux membres pour l'année prochaine. Sans renfort, nous serons malheureusement contraints de supprimer certains événements. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, alors n'hésitez surtout pas à nous rejoindre ! Vous pouvez nous contacter par mail.

La fin de l'année scolaire approche désormais avec notre dernier grand rendez-vous : la traditionnelle kermesse, prévue le vendredi 26 juin, que nous espérons à la hauteur de vos attentes.

Nous vous attendons nombreux, aussi bien comme participants que comme bénévoles ! À très bientôt,

Le Bureau du Sou des écoles

lesoudesecolesnivolas38@gmail.com



Assemblée Générale Alep Sou des Ecoles

Vendredi 11 septembre au Foyer

Jeux enfants

Jeu des 7 erreurs



7 erreurs se sont glissées dans le dessin de droite, trouve-les

En avril, le retour du centre de loisirs

Depuis plusieurs années, le centre de loisirs rouvre ses portes la première semaine des vacances d'avril, avec 24 places. Les enfants ont pu profiter des équipements sportifs de la commune, de la bibliothèque et d'un programme varié concocté par l'équipe d'animation de La Fraternelle, dirigée par Florian et composée de Lucie et Cheyenne.

Le mardi, le centre a pu bénéficier d'une proposition de grands jeux en bois, animée par Déclic Ludik. C'était une activité nouvelle qui a rencontré un beau succès auprès des enfants inscrits.

Cet été, ce seront à nouveau 24 enfants qui seront accueillis chaque semaine, du lundi 06 juillet au vendredi 24 juillet.



Quatre femmes félicitées

au loto du Sou des Ecoles

Le loto du Sou des écoles a connu un beau succès de participation ce qui donnait le sourire à toute l'équipe de Camille Groeber, sa dynamique présidente.

Un succès remarquable, d'autant qu'il a reposé sur les épaules de quatre femmes qui ont porté l'organisation de la manifes-

tation de bout en bout, et qui se sont vu récompenser d'un magnifique bouquet au moment du tirage du gros lot.



La chorale

de l'école de Boussieu
fait son show !

Au retour des vacances d'avril, parents et élus de Nivolas-Vermelle et de Bourgoin-Jallieu étaient conviés pour assister au spectacle de la chorale de l'école de Boussieu, au théâtre Jean Vilar de Bourgoin-Jallieu (salle polyvalente).

Ce sont plus d'une centaine d'enfants qui sont montés sur scène, de la petite section au CM2. Ils ont chanté, dansé et transmis un message fort sur la faim dans le monde. Ce fut un moment rythmé et émouvant. Il faut saluer le travail remarquable des enseignantes pour faire chanter ensemble tous ces enfants, d'âges très variés.

La créativité

des enfants sur le temps
périscolaire

Si le temps du périscolaire est avant tout pour les familles un temps de garderie, à Nivolas-Vermelle, la municipalité dans le cadre de son Projet Educatif de Territoire a la volonté de faire de ce temps éducatif, enrichissant pour l'enfant.

A côté du parcours artistique ou du partenariat avec les associations, les animatrices et animateurs proposent aux enfants des activités créatives. C'est ainsi qu'à l'occasion de la fête des mères ou de Pâques, ils ont réalisé de magnifiques cartes ou des objets décoratifs.

Solution Mots Croisés n°158

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	R	E	C	I	P	I	T	E	S
2	I	N	T	E	N	T	E	S		A
3	E		C	E	T	O	N	E		L
4	R	E			O	S	A	T		A
5	R	I	Z		L	E		S	U	D
6	E	D	I	T	E		K	E	P	I
7	R	E	P	A	R	T	I			E
8	I	R		R	A	I	L	L	E	R
9	E		B	E	N	E	T	E		E
10	S		E	X	T	A	S	E		S

